JOURNAL OFFICIEL

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL A

N° 350 du 12 juillet 2022

Arrêté grand-ducal du 8 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur François Bausch, Ministre, à Monsieur Claude Turmes, Ministre, et à Madame Joëlle Welfring, Ministre, pour les affaires relevant des compétences du Ministère du Logement et du Ministère de la Sécurité intérieure.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution ;

Vu l'article 7 de l'arrêté royal grand-ducal modifié du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 2 mai 2022 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement ;

Considérant que Monsieur Henri Kox, Ministre du Logement, Ministre de la Sécurité intérieure, se trouve dans l'impossibilité temporaire de s'occuper de manière continue des affaires relevant de ses département ministériels, en raison d'un séjour prolongé de plus de quinze jours à l'étranger ;

Sur le rapport de Notre Ministre du Logement, Ministre de la Sécurité intérieure, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1er.

Délégation de signature est accordée, pour les affaires relevant des compétences du Ministre du Logement et du Ministre de la Sécurité intérieure, à :

Monsieur François Bausch, Ministre, pour la période du 25 au 29 juillet 2022 inclus.

Art. 2.

Délégation de signature est accordée, pour les affaires relevant des compétences du Ministre du Logement et du Ministre de la Sécurité intérieure, à :

Monsieur Claude Turmes, Ministre, pour la période du 1 au 2 août 2022 inclus.

Art. 3.

Délégation de signature est accordée, pour les affaires relevant des compétences du Ministre du Logement et du Ministre de la Sécurité intérieure, à :

Madame Joëlle Welfring, Ministre, pour la période du 3 au 12 août 2022 inclus.